



SOCOTEC

SOCOTEC MAROC
Département des
Equipements Techniques

20300 CASABLANCA
37, Rue des Aït Ba-Amrane
Tél. : 022.40.13.60 à 62
Télécopieur : 022.40.44.18
E-mail : socotec@menara.ma

HOTEL CLUB VAL D'ANFA - CASABLANCA

A L'ATTENTION DE M. JAMAL
(SERVICE TECHNIQUE)

AUDIT RESEAU DE GAZ

RAPPORT D'AUDIT

RESEAU DE GAZ

VISITE DU 25/12/2008

DIFFUSION : HOTEL CLUB VAL D'ANFA CASABLANCA - A L'ATTENTION DE M. JAMAL
(SERVICE TECHNIQUE) FAX 022 79 72 72

N. BENSOUDA		03/01/2009
REDACTION	APPROBATION	DATE
Numéro du dossier : AA90 618/1	Nombre de pages du document : 12	
Référence (Chrono) : DET/09/026-NB/BL		

SOMMAIRE

	Page
I/ OBJET	3
II/ SOURCE D’ALIMENTATION	4
A/ Citernes	4
B/ Bouteilles de secours	5
III/ INSTALLATION DE DISTRIBUTION	6
IV/ LOCAUX D’UTILISATION : NOUVEAU BATIMENT	7
A/ Chaufferie	7
B/ Cuisine	8
IV/ LOCAUX D’UTILISATION : ANCIEN BATIMENT	9
A/ Cuisine Marocaine	9
B/ Cuisine centrale	10
C/ Bistro	11
V/ CONCLUSION	12

I / OBJET

Il s'agit d'une mission de vérification périodique de l'installation de gaz de l'hôtel Club Val d'Anfa.

L'intervention de SOCOTEC MAROC a pour objet de vérifier :

- Le stockage d'hydrocarbures liquéfiés.
- Les installations de distribution de gaz.
- Les locaux d'utilisation de gaz.

Les vérifications sont effectuées par référence aux dernières mises à jour des normes et réglementations en vigueur.

Sommairement, l'installation de gaz se compose de 3 citernes enterrées desservant un ancien bâtiment et un nouveau bâtiment avec un raccordement de 2 bouteilles de secours pour l'ancien bâtiment. L'installation dessert une chaufferie et une cuisine dans le nouveau bâtiment, ainsi que deux cuisines et un bistro dans l'ancien bâtiment.

II. SOURCE D'ALIMENTATION

A/ Citernes

1. Réipients de stockage

Type :	Citernes
Nombre :	3
Gaz :	Propane
Mode de stockage :	Enterrés
Capacité globale :	3 x 4000 litres
Mise à la terre :	Satisfaisante
Distances d'éloignement :	Conforme

2. Local de stockage

Nature :	A l'extérieur, grillagé
Consigne de sécurité :	Existante
Plots de délimitation :	Existants

3. Equipements

Détendeur :	40 kg/h – 0 à 3 bars.
Limiteur :	40 kg/h – 1.75 bars
Vanne d'arrêt :	Présente
Emplacement :	Niche

➤ Observation n°1 : Traces de rouille constatées au niveau de la nourrice.

B/ Bouteilles de secours

Les bouteilles décrites ci-dessous sont raccordées sur le départ vers l'ancien bâtiment.

1. Récipients de stockage

Type :	Bouteilles
Nombre :	2
Gaz :	Propane
Capacité globale :	2 x 35 = 70 kg
Date de limite d'emploi des tuyaux flexibles :	2009

➤ **Observation n°2** : Les tuyaux flexibles de raccordement des bouteilles sont à remplacer en 2009.

2. Local de stockage

Nature :	Local contigu à l'ancien bâtiment
Consigne de sécurité :	Existante
Ventilation du local :	Existante

3. Equipements

Kit inverseur :	8 kg/h – 1.5 bars.
Vanne d'arrêt :	Présente

III. INSTALLATION DE DISTRIBUTION

L'installation dessert 2 bâtiments : Ancien et nouveau.

1. Réseau extérieur

Nature	Mode de pose
Cuivre	Enterré jusqu'à niche détenteur.
Cuivre	Départ ancien bâtiment : En caniveau puis apparent jusqu'à pénétration dans le bâtiment
Cuivre	Départ nouveau bâtiment : En caniveau jusqu'à pénétration dans le bâtiment

➤ **Observation n°3** : Les canalisations de gaz doivent être repérées à la couleur jaune conventionnelle. Cette remarque est générale pour la canalisation extérieure alimentant l'ancien bâtiment, ainsi qu'un grand nombre de canalisations intérieures aux deux bâtiments.

2. Traversée de bâtiments/locaux non desservis

La canalisation de gaz traverse en aval de sa pénétration dans le nouveau bâtiment un local actuellement utilisé pour le stockage de produits de peinture.

➤ **Observation n°3** : Si ledit local continu à être utilisé pour le stockage de produits de peinture, la canalisation le traversant doit être placée sous fourreau continu réalisé en tube acier et muni d'une protection contre l'incendie réalisée par une bande plâtrée d'une épaisseur minimale de 4 cm.

3. Organes de coupure

➤ **Observation n°4** : Il manque les organes de coupure des bâtiments. Ceux-ci doivent :

- Etre situés au plus près de la pénétration de la canalisation dans le bâtiment. Dans le cas de l'ancien bâtiment alimenté par conduite montante extérieure, il doit être placé au pied du bâtiment.
- A fermeture rapide de type 1/4 de tour ou à poussoir et à commande manuelle (clé de manoeuvre intégrée). Une fois fermés, ne doivent être ouverts que par le chef d'établissement ou par une personne habilitée par lui.
- Se verrouiller automatiquement en position de fermeture.
- Pouvoir être ouvert uniquement à l'aide d'un dispositif spécifique permettant son déverrouillage, par le chef d'établissement ou une personne habilitée par lui.

IV. LOCAUX D'UTILISATION : NOUVEAU BATIMENT

A/ Chaufferie

1. Canalisation

Nature	Mode de pose
Cuivre	Apparent

2. Appareils d'utilisation

Type	Vannes d'arrêt	Détendeurs	Conduit de fumées
2 chaudières 200 kW	Présentes	Présents	Satisfaisants

3. Organes de coupure

➤ **Observation n°5** : Il manque l'arrêt d'urgence de la chaufferie. On note que l'arrêt d'urgence commun à la chaufferie et à la cuisine n'est pas conforme.

4. Organes de sécurité

Type	Emplacement	Asservissement
Détecteur de gaz	A proximité des détendeurs	Electrovanne sur l'arrivée de gaz

5. Ventilation du local

Evacuation	Amenée
Mécanique	Naturelle

B/ Cuisine

1. Canalisation

Nature	Mode de pose
Cuivre	Apparent jusqu'à pénétration au niveau du plancher bas de la cuisine.

2. Appareils d'utilisation

Type	Vannes d'arrêt	Détendeurs	Conduit de fumées
9 appareils de cuisson	Présentes	Présents	-

3. Organes de coupure

➤ **Observation n°6** : Il manque l'arrêt d'urgence de la cuisine. On note que l'arrêt d'urgence commun à la chaufferie et à la cuisine n'est pas conforme.

4. Organes de sécurité

Type	Emplacement	Asservissement
Détecteur d'incendie	En faux-plafond	Electrovanne sur l'arrivée de gaz

5. Ventilation du local

Evacuation	Amenée
Mécanique	Naturelle

➤ **Observation n°7** : L'amenée d'air naturelle est conditionnée par l'ouverture des fenêtres. Il serait judicieux de prévoir une grille de transfert sur la porte dans le cas où celles-ci sont fermées.

V. LOCAUX D'UTILISATION : ANCIEN BATIMENT

A/ Cuisine Marocaine

1. Canalisation

Nature	Mode de pose
Cuivre	Apparent avec passage en faux-plafond

- **Observation n°8** : Le passage en faux-plafond est conditionné par ce qui suit :
- Le faux-plafond doit être visitable sur tout le parcours de la tuyauterie.
 - Le faux-plafond doit posséder soit une ventilation propre soit des ouvertures permanentes d'une section totale au moins égale à 1% de la surface du faux-plafond.

2. Appareils d'utilisation

Type	Vannes d'arrêt	Détendeurs	Conduit de fumées
2 fours	Présentes	Présents	-
8 appareils de cuisson	Présentes	Présents	-

- **Observation n°9** : Le 9^{ème} départ non utilisé est à condamner.

3. Organes de coupure

- **Observation n°10** : Il manque l'arrêt d'urgence de la cuisine Marocaine.

4. Organes de sécurité

Type	Emplacement	Asservissement
Détecteur d'incendie	Faux-plafond	Electrovanne en cours d'installation sur l'arrivée de gaz

5. Ventilation du local

Evacuation	Amenée
Mécanique	Mécanique

B/ Cuisine Centrale

1. Canalisation

Nature	Mode de pose
Cuivre	Apparent

2. Appareils d'utilisation

Type	Vannes d'arrêt	Détendeurs	Conduit de fumées
1 four	Présentes	Présents	-
6 appareils de cuisson	Présentes	Présents	-

➤ **Observation n°11** : Le départ non utilisé est à condamner.

3. Organes de coupure

➤ **Observation n°12** : Il manque l'arrêt d'urgence de la cuisine centrale. Il manque même une vanne d'arrêt pour l'ensemble des appareils de gaz du local.

4. Organes de sécurité

Type	Emplacement	Asservissement
Détecteur de gaz	A proximité des détendeurs	Electrovanne en cours d'installation sur l'arrivée de gaz

➤ **Observation n°13** : Le détecteur de gaz doit être placée en partie basse vue que le gaz propane est plus lourd que l'air.

5. Ventilation du local

Evacuation	Amenée
Mécanique	Naturelle

C/ Bistro

1. Canalisation

Nature	Mode de pose
Cuivre	Apparent avec passage dans la réserve en sous-sol avant pénétration dans le bistro au niveau du plancher bas

➤ **Observation n°14** : La canalisation traversant la réserve doit être placée sous fourreau continu réalisé en tube acier et muni d'une protection contre l'incendie réalisée par une bande plâtrée d'une épaisseur minimale de 4 cm.

2. Appareils d'utilisation

Type	Vannes d'arrêt	Détendeurs	Conduit de fumées
2 appareils de cuisson	Présentes	Présents	-

3. Organes de coupure

➤ **Observation n°15** : Il manque l'arrêt d'urgence de du bistro. Par ailleurs la vanne d'arrêt du local n'est pas accessible derrière les appareils de cuisson.

4. Organes de sécurité

Type	Emplacement	Asservissement
Détecteurs de gaz	A proximité des détendeurs	Electrovanne en cours d'installation sur l'arrivée de gaz

5. Ventilation du local

Evacuation	Amenée
Mécanique	Naturelle

VI / CONCLUSION

Les observations à satisfaire sont indiquées et numérotées tout au long du rapport. On note particulièrement l'importance de prévoir :

- Les organes de coupure de bâtiment.
- Les arrêts d'urgence des locaux.
- La protection des canalisations traversant des locaux à risque.
- L'aération du faux plafond traversé par la canalisation de gaz.